



[ SE FORMER ]



PARL'On

# Faire reconnaître son diplôme

## QUOI ?

Pour travailler en France, ou pour faire une formation, parfois il faut **faire reconnaître votre diplôme**.



 Tous les diplômes ne peuvent pas être reconnus. Cela dépend :

- du **métier**,
- du **pays** dans lequel vous avez passé le diplôme
- de la **durée** de la formation.



Les diplômes de moins de 200 heures ou de moins de 6 mois de formation ne sont pas reconnus.

## COMMENT ?



- Vérifier : est-ce que mon diplôme peut être reconnu ?

<https://www.ciep.fr/enic-naric-page/eligibilite>



- Préparer vos documents (voir au dos de cette fiche)



- Déposer votre dossier sur la plateforme numérique (jamais par courrier)

<https://www.ciep.fr/enic-naric-page/depot-demande>



- Attendre le résultat (maximum 4 mois)

## DOCUMENTS À PRÉPARER



Une pièce d'identité



Un diplôme final et/ou des relevés de notes

*Une traduction est nécessaire sauf si le diplôme est en anglais, français, allemand, espagnol, arabe, italien ou portugais.*

.....



**GRATUIT**

*Pour les demandeurs d'asile, réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire.  
(Sur justificatif)*

**70 €** : *Pour les autres personnes*

## INFOS ET CONTACTS

### PAR COURRIER



Centre ENIC-NARIC France  
1 avenue Léon Journault  
92318 Sèvres cedex

### PAR TELEPHONE



01.70.19.30.31

### PAR MAIL



[enic-naric@ciep.fr](mailto:enic-naric@ciep.fr)

### POUR EN SAVOIR PLUS



<http://www.ciep.fr/enic-naric-france>

[www.solidarite-estuaire.fr/parlon](http://www.solidarite-estuaire.fr/parlon)



"PARL'On"

**SOLIDARITÉ**

ESTUAIRE